



Aix les Bains
Le 30/11/2017

www.choisirsonfioul.fr:

Contre la hausse des taxes, une campagne pérenne pour du fioul vraiment moins cher en « Savoie »

Alors que les prix du fioul s'envolent depuis la fin de l'été, l'Assemblée nationale a voté¹ une augmentation significative de la taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE) qui va, à partir du 1^{er} janvier 2018, fortement aggraver l'inflation sur les prix. Afin d'anticiper cette hausse brutale de la fiscalité, l'UFC-Que Choisir d'Aix les Bains lance une opération exceptionnelle www.choisirsonfioul.fr en décembre et profite de l'occasion pour annoncer la pérennisation et mensualisation de cette campagne afin de soulager financièrement les consommateurs chauffés au fioul tout au long de l'année.

Une explosion fiscale qui détruit les bienfaits du chèque énergie

Si le prix du fioul domestique est reparti à la hausse depuis l'été (14 % entre juillet 2017 et mi-novembre 2017)², soit près de 10 centimes d'euros de plus par litre (+ 200 € pour 2 000 litres), le pire est à venir pour les ménages chauffés au fioul avec la forte augmentation (+ 46 %) de la TICPE, votée dans le cadre de la Loi de finances. Très concrètement, cela représente 90 € de plus pour 2 000 litres. Dès lors, les effets du chèque énergie, généralisé pour les ménages précaires en 2018, seront quasiment absorbés par cette hausse...

Alors qu'1 ménage chauffé au fioul sur 3 est en situation de vulnérabilité énergétique, l'UFC-Que Choisir d'Aix les Bains entend de nouveau soulager le pouvoir d'achat des ménages savoyards chauffés au fioul en leur proposant de participer à une opération exceptionnelle avec une enchère le 8 décembre et un approvisionnement dans les 15 jours suivants, pour non seulement obtenir un prix du fioul attractif, mais aussi échapper provisoirement à la hausse de la TICPE.

Choisirsonfioul.fr : en REGION Auvergne-Rhône-Alpes, 50,6 euros d'économies en moyenne sur les dernières opérations

Pour rappel, cette campagne consiste en la mise en concurrence des distributeurs locaux intéressés, quel que soit leur profil (grands groupe, grande distribution, PME) pour obtenir un prix du fioul domestique moins cher. Sur la base des offres lauréates, les inscrits reçoivent une proposition personnalisée qu'ils sont libres d'accepter ou non. En cas de souscription, la livraison intervient dans les quinze jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation aux frais de 5 euros sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs à l'offre personnalisée.

Sur les 4 dernières opérations, près de 969 souscripteurs de Auvergne-Rhône-Alpes ont ainsi pu économiser 50,6 euros en moyenne, soit un gain de pouvoir d'achat pour la collectivité de 49 012 euros.

¹Loi de finances 2018

²<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html> . Calcul à partir des prix de vente moyens mensuels nationaux (TTC) du fioul domestique, pour 2000 l. Données de la DIREM/DGEC : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/> et de l'UFIP <https://www.ufip.fr/>

Une campagne pérennisée et mensualisée, pour un bénéfice optimisé :

Compte tenu des dates différenciées de remplissage des cuves, et afin de répondre à la demande de récurrence des consommateurs, la campagne choisir son fioul sera, à compter de 2018, mensualisée.

L'ensemble des ménages savoyards chauffés au fioul pourront s'inscrire gratuitement et sans engagement tout au long de l'année sur www.choisirsonfioul.fr.

Un achat groupé aura lieu tous les premiers vendredis de chaque mois. Les inscrits pourront consulter leur offre personnalisée dès le vendredi soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants, directement sur le site ou par téléphone³. Ils auront ensuite 72h, jusqu'au lundi 14h, pour décider d'y souscrire ou non.

Pour un fioul domestique moins cher et un approvisionnement sécurisé et de qualité, l'UFC-Que Choisir d'Aix les Bains invite donc les ménages savoyards à répondre à l'appel du « soyons plus pour payer moins », et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres.

³Les consommateurs n'ayant pas Internet peuvent s'inscrire puis consulter leur offre par voie téléphonique au 09.75.18.02.38 (prix d'un appel local). Du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30 - samedi : 9h à 12h